

- Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Rions : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Le site patrimonial remarquable de Rions

Sites patrimoniaux remarquables	1 site
Plan de gestion en vigueur	ZPPAUP
Première protection créée le	27 mai 2009
Plan en vigueur du	27 mai 2009

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UB, UBd, UC, UCd, UE, UY, Ucd
Nomenclature des zones à urbaniser	1AU, 1AUy, 2AU

Situation administrative

Code INSEE	33355
Code postal	33410
Intercommunalité	CC Convergence Garonne
Département	Gironde
Région	Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	57 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	57 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	57 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Arbanats (5,7 km)	32 zones
Illats (7,7 km)	79 zones
Pujols-sur-Ciron (11,2 km)	41 zones
Le Tourne (7,7 km)	57 zones
Tabanac (9,0 km)	81 zones
Targon (9,1 km)	91 zones
Baurech (10,1 km)	49 zones
Castres-Gironde (10,2 km)	47 zones
Beautiran (11,0 km)	46 zones
Saint-Caprais-de-Bordeaux (12,2 km)	128 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/rions-33355>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Rions : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Ayguemorte-les-Graves (12,9 km)	28 zones
Cambes (13,4 km)	88 zones
Saint-Médard-d'Eyrans (15,3 km)	68 zones
Quinsac (15,5 km)	76 zones
Camblanes-et-Meynac (15,6 km)	55 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/rions-33355>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.